

Y a-t-il une catégorie autonome du pronom-E?

Evans revisité

Anne Reboul

Institut des Sciences Cognitives, CNRS, 67 bd Pinel, 69675 Bron, cedex.

<reboul@isc.cnrs.fr>

La théorie d'Evans (cf. Evans 1985 c) a beaucoup fait parler d'elle, soit qu'on l'ait critiquée, soit, au contraire, qu'on y ait vu un remède à tous les maux des théories plus traditionnelles des pronoms. Avant d'ajouter ma contribution à ce débat, je voudrais en rappeler brièvement les grandes lignes

1. Quatre catégories pour le pronom

Dans l'introduction de son article, Evans rappelle que l'on distingue traditionnellement trois catégories pour le pronom de troisième personne

- I. les pronoms utilisés pour faire référence à un objet saillant présent dans la situation
- II. les pronoms coréférentiels avec une expression référentielle dans le contexte
- III. les pronoms qui ont des expressions quantifiées pour antécédent et qui jouent par rapport à ces expressions le rôle de variables liées.

Il propose d'ajouter une quatrième catégorie

- IV. les pronoms (qu'il appelle *pronoms-E*) qui, bien qu'ayant pour antécédent une expression quantifiée, ne jouent cependant pas, par rapport à cette expression, le rôle de variables liées.

Le but d'Evans, dans cet article, beaucoup plus que de proposer une quatrième catégorie de l'usage des pronoms, est de réintégrer la troisième catégorie, celles des pronoms variables liées, trop souvent négligée par les linguistes, dans le cadre de l'étude linguistique en montrant sa proximité avec la seconde catégorie. L'hypothèse de l'existence d'une quatrième catégorie pour le pronom lui permet seulement de souligner la dépendance qui existe selon lui entre la seconde et la troisième catégorie. Il commence donc, de façon peu surprenante, par justifier sa position sur l'existence d'une quatrième catégorie pour les pronoms à partir de la comparaison entre usages correspondant à la troisième catégorie et usages correspondant à la quatrième catégorie

(1) Peu de députés admirent seulement les gens qu'ils connaissent.

(2) Peu de députés admirent Kennedy et ils sont jeunes.

Evans remarque que, si le pronom *ils* est lié en (1), il ne l'est pas en (2) s'il l'était, en effet, il faudrait comprendre que (2) signifie que peu de députés tout à la fois admirent Kennedy et sont jeunes, ce qui est à peu de choses près l'inverse de ce que signifie véritablement la phrase. Selon lui, et c'est peut-être comme nous le verrons plus loin un des aspects les plus discutables de son analyse, un bon test du fait qu'un pronom ne soit pas lié, c'est l'impossibilité de remplacer le quantificateur, dans l'expression quantifiée qui lui sert d'antécédent, par *aucun*

(3) Aucun député n'admire seulement les gens qu'il connaît.

(4) *Aucun député n'admire Kennedy et ils sont jeunes.

La substitution, possible en (1) (cf. (3)), ne l'est pas en (2) (cf. (4)).

Evans propose d'analyser les pronoms-E de la façon suivante : "Le rôle du pronom, dans ces phrases, est de référer aux objets, s'il y en a, qui vérifient la proposition précédente contenant le quantificateur" (Evans 1985 c, 219. Je traduis). Ainsi, les pronoms-E seraient, à la différence des pronoms-variables liées¹ de la catégorie (iii), authentiquement référentiels.

2. Le regroupement des catégories

Les études linguistiques ou philosophiques précédentes sur les pronoms reconnaissent généralement, d'une façon ou d'une autre, les trois premières catégories indiquées par Evans. Cependant, les travaux contemporains de l'article d'Evans, et qui ont apparemment provoqué son intérêt pour la question, proposaient un regroupement très différent de celui pour lequel il argumente : dans un article qui a fait grand bruit (pour des raisons d'ailleurs bien différentes), Lasnik (cf. Lasnik 1976) a proposé de regrouper la première catégorie et la deuxième catégorie de pronoms, c'est-à-dire les *ils* de référence directe ou démonstrative et les *ils* coréférentiels avec un antécédent linguistique (non quantifié). Il proposait une analyse « pragmatique » du pronom selon laquelle celui-ci puisait sa référence directement dans la situation ou dans le contexte linguistique et il utilisait la notion de *saillance* : le pronom, dans cette optique, se choisit un référent parmi les objets les plus saillants dans le contexte. Les seules règles linguistiques qui sont appliquées ne régissent pas les aspects positifs de la coréférence mais au contraire l'interdisent dans certains cas. On remarquera qu'il n'y a effectivement pas place dans cette théorie, en apparence au moins, pour les pronoms-variables liées. Leur analyse est abandonnée aux logiciens.

Ce que propose Evans, c'est, en quelque sorte, le regroupement inverse : selon lui, ce sont les usages pronominaux des catégories (ii) et (iii) qui ont un fonctionnement proche, les pronoms de la catégorie (i) n'étant pas réellement traités dans son article. Il avance en faveur de son hypothèse un certain nombre d'arguments : d'abord, considérer que les pronoms de la catégorie (iii) sont du ressort de la logique plutôt que de la linguistique, c'est se condamner à admettre une plage d'ignorance dans le fonctionnement même de la langue ; ensuite, les pronoms de la catégorie (ii) et ceux de la catégorie (iii) ont plusieurs points communs linguistiquement démontrables : non seulement ils ont un antécédent, mais ils entretiennent, toujours pour les pronoms de la catégorie (iii), souvent pour les pronoms de la catégorie (ii), une relation (linguistique)

¹ On admet en effet généralement que les expressions quantifiées ne réfèrent et, dans cette mesure, les pronoms variables liés qui, s'ils avaient une référence, ne pourraient la tirer que de l'expression quantifiée qui les lie, ne réfèrent pas non plus. Une illustration du caractère non référentiel des expressions quantifiées et des variables liées est donnée par McCawley dans l'exemple suivant :

(□) Tous les concurrents espèrent qu'ils vont gagner.

complexe avec cet antécédent, la relation de précédence et de c-commande². Selon lui, ces deux points communs justifient le rapprochement entre la catégorie (ii) et la catégorie (iii).

3. Le traitement des pronoms-variables liées

Une théorie des pronoms liés doit donc tenir compte de deux faits, apparemment contradictoires³

- la différence entre l'interprétation du pronom possessif en (5) et en (6)⁴

(5) Chaque homme aime *sa* mère.

(6) Jean aime *sa* mère.

- la proximité entre le fonctionnement du pronom en (5) et son fonctionnement en (6), proximité attestée par l'existence, dans les deux cas, de la relation complexe de *précédence* et de *c-commande*.

Evans note alors que le problème du passage d'une analyse qui vaut pour un mécanisme dans une phrase singulière à une analyse qui vaille pour le même mécanisme dans une phrase quantifiée n'est pas propre aux pronoms. C'est un problème général auquel Frege a proposé une solution générale⁵ il suffit de conserver telle quelle l'analyse de ce mécanisme dans les phrases singulières et d'introduire la notion de *satisfaction*, en précisant qu'un objet satisfait le prédicat de la phrase si l'insertion d'un terme singulier référant à cet objet produit une phrase vraie. Dans cette optique, Evans propose d'analyser les phrases où apparaissent des pronoms de la catégorie (ii) comme des phrases qui mettent en jeu de façon cruciale la coréférence⁶ "le pronom réfère à ce à quoi l'antécédent réfère" (227). Si on adopte la stratégie frégéenne, on dira que dans l'exemple (6) la phrase est vraie si Jean aime sa mère et que dans l'exemple (5) elle est vraie si chaque homme vérifie le prédicat complexe () *aime sa mère*. Ainsi, bien que la notion de coréférence ne puisse s'appliquer directement aux pronoms-variables liées (puisque, selon Evans qui reprend sur ce point les analyses généralement admises en philosophie, les expressions quantifiées ne réfèrent pas), elle s'y applique de façon pour ainsi dire dérivée grâce à la stratégie frégéenne. Ceci amène Evans à proposer, contre la règle de non-coréférence de Lasnik (*Ibid.*), une règle que nous appellerons dans la suite de cet article la *règle de dépendance référentielle*⁷

Règle de dépendance référentielle

Un terme peut être dépendant référentiellement d'un NP s'il ne précède pas et ne c-commande pas ce NP.

² La double relation de précédence et de c-commande se définit de la façon suivante:

Définition de la relation de précédence et de c-commande

Un noeud A précède et c-commande un noeud B ssi

- 1) le noeud A apparaît avant le noeud B dans la phrase;
- 2) le noeud qui domine immédiatement A domine aussi B.

4. La substituabilité d'aucun

Selon Evans, le test pour savoir si un pronom est ou n'est pas une variable liée est celui de la substitution au quantificateur d'origine du quantificateur négatif *aucun* : si la substitution est possible, le pronom est lié, si elle ne l'est pas, le pronom est libre (cf. § 1). Il donne les exemples suivants :

- (7) Chaque homme aime sa mère.
- (8) Aucun homme n'aime sa mère.
- (9) Peu de députés admirent Kennedy et ils sont jeunes.
- (10) ?/* Aucun député n'admire Kennedy et ils sont jeunes.

Alors que la substitution est possible sans aucun problème en (7), elle est impossible en (9), comme le montre la bizarrerie de (10). Evans en déduit que si la substitution est impossible en (9), c'est parce que, si aucun objet ne satisfait le prédicat, il n'y aura pas de référents pour le pronom. Si, en revanche, elle est possible en (7), c'est parce que le pronom n'a pas de référent indépendamment de ceux que lui donne son antécédent. Or, si dans les phrases singulières l'antécédent a un référent qu'il peut transmettre au pronom, dans les phrases quantifiées ce n'est pas le cas et le pronom, comme l'antécédent, sont dépourvus de référent qui leur soit propre, d'où la possibilité de la substitution. Cette analyse s'applique bien aux exemples (7) et (9). Il nous semble cependant que ce n'est pas toujours le cas. Examinons les exemples suivants :

- (11) Tous les enfants sont entrés dans l'école qu'ils ont contribué à construire par leurs dons.
- (12) Aucun enfant n'est entré dans l'école qu'ils avaient pourtant contribué à construire par leurs dons.
- (13) Tous les planchers de ce bâtiment se sont effondrés hier dans le tremblement de terre de L.A. Ils avaient pourtant été construits selon les normes anti-sismiques.
- (14) Aucun plancher de ce bâtiment ne s'est effondré hier dans le tremblement de terre de L.A. Ils avaient été construits selon des normes anti-sismiques.

Ici, comme le prévoit Evans, l'exemple (11), qui est un exemple de variable liée, supporte la substitution. Il semble cependant que le pronom soit référentiel et on remarquera d'ailleurs que cette phrase peut recevoir une paraphrase dans laquelle le pronom n'est pas une variable liée et est référentiel (cf. (15)). Il en va de même pour la phrase (13) :

- (15) Tous les enfants sont entrés dans l'école. Ils avaient contribué à la construire par leurs dons.
- (16) Aucun enfant n'est entré dans l'école. Ils avaient pourtant contribué à la construire par leurs dons.

Par ailleurs, l'exemple (15), où le pronom ne peut en aucun cas être une variable liée, supporte la substitution, comme le montre (16). Ceci est embarrassant pour Evans pour deux raisons :

- d'une part, son test de ce qui est et n'est pas lié ne paraît pas satisfaisant ;
- d'autre part, son analyse des exemples où les pronoms ne sont pas des variables liées ne semble pas non plus acceptable telle quelle.

Avant de revenir sur la théorie d'Evans et de la critiquer à la lueur de ces exemples et d'autres du même type, nous voudrions discuter une analyse d'*aucun* qui permet apparemment de rendre compte du comportement et des quantificateurs et des pronoms.

5. Possibilités de reprise pronominale (pronom-E) après aucun

Christina Heldner (Heldner 1992 et à paraître) a comparé des exemples comme (17) et (18) et remarque que ces exemples admettent des enchaînements bien différents□

(17) a. Cora, enfermée dans sa chambre, ne faisait aucun bruit. b. Il régnait un silence total. c.*Ces bruits/Ils venaient de la chambre d'à côté.³

(18) a. La tourmente n'épargne aucun secteur de l'industrie. b. Ils sont tous touchés. c. *Il n'y a pas d'industrie dans ce pays.

Alors que en (17), on ne peut reprendre le SN quantifié par un pronom ou par un SN démonstratif (la suite (17c) est impossible), en (18) en revanche, cette reprise est possible et la suite c, qui implique que *secteur de l'industrie* n'a pas de référent, est impossible. Enfin, certains exemples semblent admettre des enchaînements des deux types□

(19) a. En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect. b. Ils vivent tous dans la clandestinité. c.C'est que les soupçons ne se dirigent pas encore vers une personne déterminée.

Pour expliquer la différence de comportement entre (17) et (18), Heldner fait appel à la distinction entre *phrase déclarative* et *phrase existentielle*□ alors qu'une phrase existentielle affirme l'existence du référent du sujet ou de l'objet, une phrase déclarative se contente d'en présupposer l'existence. L'effet de la négation sur les unes et les autres est bien différent□ alors que la négation d'une phrase existentielle affirme l'inexistence d'un référent, la négation d'une phrase déclarative ne touche pas au présupposé existentiel⁴, mais affirme seulement que la prédication ne s'applique pas au référent. Dès lors, elle peut rendre compte de la différence de comportement entre (17), (18) et (19)□ si (17) n'accepte pas la reprise pronominale, c'est parce qu'il s'agit d'une phrase existentielle, où la négation exprime l'inexistence d'objets sur lesquels pourrait porter la quantification□ si, en revanche, (18) l'accepte, c'est parce qu'il s'agit

³ Les segments en (b) et en (c) dans les exemples (17) et (18) correspondent à des enchaînements alternatifs pour (17a) et (18a).

⁴ Ceci n'a rien de surprenant. En effet, la définition même d'un présupposé, c'est qu'une proposition est présupposée par une phrase, si elle est impliquée (en un sens quelconque non logique de ce terme) par la phrase dans sa version positive, dans sa version négative et dans sa version interrogative. Examinons l'exemple suivant:

- (□) a. Jean a cessé de battre sa femme.
b. Jean n'a pas cessé de battre sa femme.
c. Jean a-t-il cessé de battre sa femme?

Ici, ce qui est présupposé par les énoncés en (□), c'est: *Jean battait sa femme.*

d'une phrase déclarative, où la négation porte sur le prédicat mais ne remet pas en cause le présupposé existentiel et ne vient en rien interdire l'existence d'objets sur lesquels porterait la quantification. Si, enfin, (19) peut accepter ou ne pas accepter la reprise, c'est parce que (19) est susceptible aussi bien de l'interprétation existentielle et de refuser la reprise que de l'interprétation déclarative et d'accepter la reprise. Les phrases quantifiées avec *aucun* seraient donc susceptibles soit de recevoir une (unique) interprétation existentielle, soit de recevoir une (unique) interprétation déclarative, soit de recevoir l'une ou l'autre de ces deux interprétations (c'est-à-dire d'être ambiguës).

Enfin, Heldner remarque que cette pluralité d'interprétation est possible, *mutatis mutandis*, pour toutes les phrases quantifiées, comme le montrent les exemples suivants où toutes les expressions quantifiées sont référentielles, contrairement à ce que prétend l'analyse traditionnelle.

- (20) Une victime de l'accident d'hier est décédée cette nuit. Madame Sylvie Martin de Pau.
- (21) Dans ma classe, plusieurs filles s'appellent Marthe. Marthe Dupont, Marthe Labattue et Marthe Vincent.
- (22) Toutes les voitures sont en panne aujourd'hui. la Renault, la Fiat et la deux-chevaux.

On le voit, l'analyse traditionnelle et non référentielle des phrases quantifiées rencontre apparemment quelques difficultés.

6. Variables liées et pronoms-E, phrases existentielles et déclaratives

Revenons à Evans. Comme nous l'avons noté plus haut, son analyse paraît mise en difficulté par la possibilité de substituer *aucun* au quantificateur dans les expressions quantifiées qui apparaissent avec des pronoms-E. En effet, si cette possibilité existe, et les exemples (13) à (16) semblent le montrer de façon indiscutable, ce n'est pas simplement le test qu'il propose de la liaison ou non du pronom mais toute son analyse qui s'effondrent. Que dit-il en effet de l'interprétation des pronoms-E? Qu'ils doivent être interprétés comme référant aux objets, s'il y en a, qui satisfont le prédicat de la première proposition. Or, selon Heldner, il ne peut y avoir reprise pronominale (et donc pronom-E) que si la phrase quantifiée est comprise comme déclarative. Mais, ce qu'affirme une phrase (déclarative) quantifiée avec *aucun*, c'est qu'il n'y a pas d'objet qui satisfasse le prédicat et, bien que les pronoms soient clairement référentiels, ce ne sont pas les objets qui satisfont le prédicat qui peuvent leur servir de référent. Dès lors, non seulement la substituabilité d'*aucun* ne peut constituer un test du caractère lié ou non du pronom, mais, qui plus est, cette substituabilité dont je viens de montrer la possibilité, contredit sévèrement l'analyse attribuée par Evans aux pronoms-E. Dans ce cas, quel serait le référent du pronom, si ce n'est le référent de l'expression quantifiée dans sa version positive?

D'autre part, on pourrait faire l'hypothèse que l'interprétation déclarative, qui implique, on s'en souviendra, l'interprétation référentielle de l'expression quantifiée, corresponde nécessairement au cas où il y a pronom-E, alors que l'interprétation existentielle correspondrait aux cas de pronoms-variables liées. Cependant, il semble bien que dans l'exemple (23) le pronom, pourtant lié, ait un référent, comme le montre l'enchaînement en (24).

- (23) Aucun enfant n'est entré dans l'école qu'ils avaient pourtant contribué à construire par leurs dons.
- (24) Mélanie, Frédérique, Tahar, Fathou et tous leurs camarades sont restés dehors à regarder l'entrée des officiels.

Ainsi, il semble que, non seulement *aucun* peut apparaître conjointement à un pronom-E, ce qui contredit l'analyse d'Evans, mais que les interprétations déclaratives et existentielles des phrases se répartissent librement sur toutes les phrases quantifiées qu'elles comportent ou non une relation de précédence et de c-commande.

7. Y a-t-il une catégorie unifiée des pronoms-variables liées?

Si les interprétations déclaratives et existentielles se retrouvent aussi bien dans les phrases avec pronom-variable liée que dans les phrases avec pronom-E, que reste-t-il de la distinction d'Evans entre les uns et les autres? Selon Evans, en effet, les deux catégories se distinguent parce que là où le pronom-variable liée est précédé et c-commandé par l'expression quantifiée qui lui sert d'antécédent, le pronom-E est libre. D'autre part, cette division entre pronom-variable liée et pronom-E correspond à une autre différence: le pronom-variable liée n'est pas référentiel, alors que le pronom-E l'est généralement. On s'attendrait donc, si on se réfère à l'analyse qu'Heldner attribue, à travers *aucun*, à tous les quantificateurs, à ce que les pronoms-E n'apparaissent qu'à la suite de phrases déclaratives et à ce que les pronoms-variables liées n'apparaissent qu'à la suite de phrases existentielles. Par ailleurs, il faut insister sur l'importance de la relation de précédence et de c-commande dans la théorie d'Evans: si l'expression quantifiée précède et c-commande le pronom, le pronom correspond à une variable liée et, inversement, si le pronom est une variable liée, il est précédé et c-commandé par l'expression quantifiée. Ainsi, la relation complexe de précédence et de c-commande est une condition nécessaire et suffisante de la liaison du pronom, de sa non-référentialité (puisque'un pronom lié est nécessairement non référentiel), et, d'après ce que dit Heldner, de l'interprétation existentielle de la phrase. D'autre part, elle est cruciale dans la mesure où le rapprochement que fait Evans entre la catégorie (ii) et la catégorie (iii) dépend en grande partie de la communauté de précédence et de c-commande entre les deux catégories. Ce n'est cependant pas le seul point de rapprochement sur lequel Evans insiste: l'autre point est la coréférence. Comme il le dit lui-même, "le pronom réfère à ce à quoi l'antécédent réfère" (Ibid., 227). Certes, la notion de coréférence n'est pas directement appropriée à la catégorie (iii), selon Evans, dans la mesure où le quantificateur ne réfère pas. Reste néanmoins que, dans les cas où l'antécédent est un terme singulier, c'est-à-dire lorsqu'il y a référence, c'est la notion de coréférence qui s'applique.

Cependant, les exemples (25) et (26) viennent compliquer quelque peu le problème:

- (25) a. Tous les enfants sont entrés dans l'école qu'ils ont contribué à construire par leurs dons. b. Mélanie, Frédérique, Tahar, Fathou et leurs camarades ont accompagné les officiels venus à l'inauguration.

- (26) a. Aucun enfant n'est entré dans l'école qu'ils avaient pourtant contribué à construire par leurs dons. b. Mélanie, Frédérique, Tahar, Fathou et leurs camarades sont restés dehors à regarder l'entrée des officiels.

Ici, les pronoms en (25a) et en (26a) sont clairement référentiels (et les phrases sont déclaratives), comme le montrent les enchaînements (25b) et (26b), alors que, selon les critères d'Evans (précédence et c-commande), ils devraient être liés et partager le caractère non-référentiel de l'expression quantifiée. On s'attendrait donc à ce que les phrases soient existentielles. Le problème est ici la contradiction entre l'analyse d'Heldner, selon laquelle les phrases sont déclaratives et les pronoms référentiels et celle d'Evans selon laquelle ils ne sont ni l'un ni l'autre. On remarquera que, si des pronoms-variables liées peuvent apparaître dans des phrases déclaratives, une bonne partie des raisons qu'il pouvait y avoir à les isoler des pronoms-E et à les regrouper dans une catégorie unifiée et à regrouper cette catégorie avec la catégorie (ii) tombent. Dès lors, y a-t-il vraiment une catégorie (iii) distincte de la catégorie (iv) (les pronoms-E) ?

8. Y a-t-il une catégorie unifiée des pronoms-E ?

Qu'en est-il maintenant des pronoms-E ? Ici, le problème est différent de celui que soulève la répartition des phrases déclaratives et existentielles sur la catégorie (iii). C'est plutôt celui de la détermination du référent du pronom-E puisque l'analyse proposée par Evans ne peut plus s'appliquer. La possibilité de substituer *aucun* au quantificateur d'origine dans certains cas au moins semble montrer qu'il n'est pas possible que le référent du pronom soit **toujours** le ou les individus ou objets qui satisfont le prédicat de la première proposition. En effet, dans les cas où la première phrase est existentielle, la substitution d'*aucun* implique l'inexistence de référents pour l'expression quantifiée, et dans les cas où elle est déclarative, la substitution d'*aucun* implique qu'il n'y a pas un seul référent de l'expression quantifiée qui satisfasse le prédicat.

Le problème de la détermination reste donc entier en ce qui concerne les exemples (27) et (28), à moins que l'on admette que les phrases positives comme (27) fonctionnent différemment des phrases négatives comme (28), c'est-à-dire que l'on abandonne l'idée d'une catégorie unifiée.

- (27) Tous les enfants sont entrés dans l'école. Ils avaient contribué à la construire par leurs dons.

- (28) Aucun enfant n'est entré dans l'école. Ils avaient pourtant contribué à la construire par leurs dons.

Dans cette optique, le mécanisme de l'attribution du référent au pronom en (27) fonctionnerait à la façon décrite par Evans. Le pronom a comme référent le ou les objets ou individus qui vérifie(nt) le prédicat de la première proposition. En revanche, ce type d'analyse ne peut s'appliquer au mécanisme pronominal en (28). Il paraît donc bien difficile de préserver l'unité de la catégorie des pronoms-E tout au moins dans l'analyse qu'en a donnée Evans. Dès lors, faut-il préserver l'unité de la catégorie (iv) et peut-on la distinguer de la catégorie (iii) ? Y a-t-il, pour cette catégorie, un mécanisme unique d'attribution de référents au pronom ?

9. L'attribution des référents aux pronoms-E

Pour essayer d'avoir un mécanisme d'attribution de référents uniforme au moins pour la catégorie des pronoms-E, nous allons laisser de côté provisoirement la catégorie (iii) et nous concentrer sur les pronoms-E. Les pronoms-E, d'après la description d'Evans, ne devraient apparaître que dans des phrases déclaratives□ c'est du moins sur cette hypothèse que nous travaillerons dans un premier temps. Les exemples (27) et (28) montrent que l'analyse d'Evans n'est pas la bonne si l'on veut préserver une catégorie unifiée des pronoms E, ce qui suppose que l'on propose un fonctionnement commun à tous les pronoms-E en ce qui concerne la détermination de leur référence. La solution pourrait en revanche peut-être être trouvée du côté de l'analyse que propose Heldner pour les phrases déclaratives.

Ce qui sépare les phrases déclaratives des phrases existentielles, c'est que, là où les secondes affirment l'existence d'un référent, les premières présupposent cette existence, qui n'est donc pas remise en cause par la négation de la phrase. On pourrait donc, de façon assez légitime si l'analyse d'Heldner est exacte, proposer que le pronom-E réfère aux objets dont l'existence est présupposée par la phrase déclarative. Dans cette optique, on proposerait pour les pronoms des exemples (29) et (30) une analyse commune dans laquelle le référent de *ils*, c'est l'ensemble des enfants appartenant au groupe considéré□

(29) Tous les enfants sont entrés dans l'école. *Ils* avaient contribué à la construire par leurs dons.

(30) Aucun enfant n'est entré dans l'école. *Ils* avaient pourtant contribué à la construire par leurs dons.

On remarquera que cette analyse a le double avantage de permettre à la fois de fournir une analyse commune aux deux exemples (c'est-à-dire d'échapper à la difficulté que rencontrait la théorie d'Evans) et de fournir le même référent au pronom *ils* dans chacune des deux phrases, ce qui est l'interprétation correcte.

Cependant, cette analyse vaut-elle pour tous les exemples où apparaît un pronom-E? En d'autres termes, tous les exemples avec occurrence d'un pronom-E ont-ils pour première partie une phrase déclarative? Il est permis d'en douter puisque, et c'était le test d'Evans, certains exemples de pronom-E n'admettent pas la substitution avec *aucun*. Examinons les exemples (31) et (33)□

(31) Peu de députés admirent Kennedy et ils sont jeunes.

(32) *Aucun député n'admire Kennedy et ils sont jeunes.

(33) Chaque villageois possède quelques ânes et il les nourrit le soir.

(34) *Aucun villageois ne possède quelques ânes et il les nourrit le soir.

Dans le premier cas, il semble que la première partie de l'exemple ne soit pas une phrase déclarative puisque la substitution d'*aucun* à *peu de* rend impossible le pronom□ ceci semble montrer que *Peu de députés admirent Kennedy* ne peut avoir de présupposé existentiel. Mais est-ce bien le cas? Ou, en d'autres termes, est-ce que la phrase *Aucun député n'admire Kennedy* est bien la négation de la phrase *Peu de députés admirent Kennedy*? Ne serait-ce pas plutôt *Beaucoup de députés admirent Kennedy* ou, ce qui revient au même, *Peu de députés n'admirent*

pas Kennedy? Or, l'une comme l'autre de ces deux phrases admettent la seconde partie de (35)□

(35) Beaucoup de députés admirent Kennedy/Peu de députés n'admirent pas Kennedy et ils sont jeunes.

On peut d'ailleurs montrer que la première partie de (31) comporte bien une présupposition existentielle en lui appliquant le test du passage à la négation et à l'interrogation□

(36) Peu de députés admirent Kennedy.

(37) Peu de députés n'admirent pas Kennedy

(38) Est-ce que peu de députés admirent Kennedy?

(39) **PP**□ Il y a des députés qui admirent Kennedy.

Il reste cependant une difficulté□ si l'analyse donnée plus haut était bien la bonne, il faudrait que le référent du pronom soit toujours l'ensemble d'objets dont l'existence est présupposée par la phrase déclarative. Or, il apparaît ici que, les quantificateurs universels positif et négatif exceptés, ce n'est pas le cas□ lorsque le quantificateur n'est pas universel, le pronom ne peut reprendre l'ensemble des objets dont l'existence est présupposée. Nous reviendrons plus bas sur ce problème qui peut peut-être être réglé si l'on propose une analyse non présuppositionnelle des phrases déclaratives et existentielles. Dans la suite de ce paragraphe et dans le suivant, nous admettrons provisoirement qu'elle s'applique telle quelle.

Qu'en est-il maintenant de l'exemple (33)? Tout d'abord, on remarquera que, dans la mesure où le quantificateur est universel (*chaque*), lui substituer *aucun* fournit bien la négation de la première partie qui, vu l'impossibilité de la reprise pronominale, n'est pas une phrase déclarative. Il n'y a pas non plus, dès lors, d'ensemble d'objets dont l'existence soit présupposée et, partant, l'analyse proposée plus haut pour la détermination de l'antécédent du pronom dans les phrases déclaratives ne peut pas s'appliquer. Il y aurait, bien sûr, une certaine tentation à considérer les exemples avec pronom-E dont la première partie est déclarative comme des phrases singulières et à appliquer aux exemples existentiels la stratégie frégéenne. Dans ce cas, on conserverait l'analyse proposée pour les phrases déclaratives, à savoir que le pronom réfère à l'ensemble d'objets dont l'existence est présupposée par la première partie de l'exemple et on l'étendrait, *mutatis mutandis*, suivant la stratégie frégéenne, aux cas où il y a à la fois pronom-E et phrase existentielle. On remarquera cependant que cette solution se heurte à trois problèmes□

- d'une part, comme l'a montré l'exemple (31) et ses variations, le pronom ne peut pas référer à l'ensemble des objets dont l'existence est présupposée dans la première phrase lorsque le quantificateur n'est pas universel□
- d'autre part, comme les phrases existentielles n'ont pas de présupposé d'existence, on ne voit pas bien à quoi le pronom-E référerait dans cette analyse□
- enfin, cette analyse ne peut s'appliquer que si la référence du pronom est déterminée par une règle linguistique, ce qui reste douteux, même dans le cas où la première partie est une phrase déclarative□ en effet la phrase

déclarative présuppose l'existence d'un ensemble d'objets, mais elle ne détermine généralement pas cet ensemble d'objets par elle-même.

Ainsi, il semble qu'il y ait de grosses difficultés à maintenir une analyse unifiée pour le pronom-E d'une part, l'analyse d'Evans n'est valide que lorsque le quantificateur est différent de *aucun* d'autre part, l'analyse que je viens de proposer ne s'applique qu'aux exemples où il y a co-occurrence d'une phrase déclarative et d'un pronom-E et encore, seulement lorsque le quantificateur est universel.

10. L'attribution d'un référent aux pronoms qui entretiennent une relation de précédence et de c-commande avec leur antécédent dans une phrase déclarative quantifiée

Le problème de la détermination du référent ne se pose pas pour les pronoms-variables liées qui interviennent dans des phrases existentielles. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, on peut trouver des exemples avec pronoms-variables liées dans des phrases déclaratives.

- (40) Tous les enfants sont entrés dans l'école qu'ils ont contribué à construire par leurs dons.
- (41) Aucun enfant n'est entré dans l'école qu'ils avaient pourtant contribué à construire par leurs dons.

Ici, il y a bien phrase déclarative et le pronom est clairement référentiel. Cependant, il ne fait pas de doute qu'il est précédé et c-commandé par son antécédent. Pour autant, s'agit-il bien d'une variable liée au sens sémantique du terme? Jusqu'ici nous avons admis avec Evans qu'un pronom qui avait pour antécédent une expression quantifiée qui le précédait et le c-commandait jouait par rapport à cette expression quantifiée le rôle d'une variable liée au sens sémantique du terme. Mais, est-ce bien le cas? Quelle forme logique faudrait-il, dans cette optique, attribuer à (40) et à (41) et cette forme logique correspondrait-elle à l'interprétation naturelle de ces deux phrases?

- (42) $\exists x$ ([enfant (x) & contribué à la construction de l'école (x)]) entré dans l'école (x)
- (43) $\neg \exists x$ (enfant (x) & entré dans l'école (x) & contribué à la contribution de l'école (x))

Comme on le voit, (42) et (43) sont deux formes logiques parfaitement acceptables pour (40) et (41) et le pronom y est lié. Dans cette mesure, ce que ces deux exemples mettent en cause, ce n'est pas le lien établi par Evans entre la relation de précédence et de c-commande que l'antécédent établit avec le pronom d'une part et le liage du pronom de l'autre, mais plus simplement le fait que le liage ne puisse apparaître que dans des phrases existentielles et plus généralement, dans cette mesure, le fait que les expressions quantifiées ne puissent être référentielles.

Dès lors, peut-être faudrait-il admettre que l'expression quantifiée est référentielle, et on pourrait alors supposer, dans le cas du quantificateur existentiel tout au moins, que le pronom est en relation de coréférence avec l'expression quantifiée et qu'il n'y a pas lieu de s'interroger sur sa référence il suffit de déterminer celle de l'expression quantifiée. On le voit, c'est très

exactement le même problème que celui que nous avons rencontré au paragraphe précédent □ comment attribuer un référent au pronom □

11. Les phrases ambiguës du point de vue de l'enchaînement

Revenons-en aux exemples de Heldner □

- (44) a. Cora, enfermée dans sa chambre, ne faisait aucun bruit. b. Il régnait un silence total. c. *Ces bruits/Ils venaient de la chambre d'à côté.
- (45) a. La tourmente n'épargne aucun secteur de l'industrie. b. Ils sont tous touchés. c. *Il n'y a pas d'industrie dans ce pays.
- (46) a. En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect. b. Ils vivent tous dans la clandestinité. c. C'est que les soupçons ne se dirigent pas encore vers une personne déterminée (□ il n'y a pas de suspect).

Dans l'analyse qu'elle en propose, Heldner explique l'impossibilité de la reprise anaphorique (pronominale ou démonstrative) en (44c) par le caractère existentiel de la phrase (44a) qui ne véhiculerait pas de présupposition existentielle. La phrase (45a), en revanche, véhiculerait une présupposition existentielle qui en ferait donc une phrase déclarative, d'où la possibilité de la reprise anaphorique (pronominale) en (45b) et l'impossibilité de l'enchaînement par une phrase existentielle négative comme (45c). Cependant, un cas comme celui de (46) peut soulever quelques questions quant à la justesse de l'analyse □ si, en effet, l'existence d'une présupposition existentielle conditionne la possibilité d'une reprise pronominale et interdit l'enchaînement par une phrase existentielle négative ou par une phrase qui impliquerait une proposition existentielle négative, aucune phrase ne devrait permettre les deux enchaînements. Or, il semble bien que ce soit le cas pour (46).

Il y a, dès lors, trois hypothèses □

- H1. (46a) n'est pas une phrase déclarative et ne comporte pas de présupposition existentielle □ la possibilité de l'enchaînement en (46b) s'explique autrement que par l'existence d'une présupposition existentielle □
- H2. (46a) est une phrase déclarative qui comporte une présupposition existentielle □ il faut alors expliquer la possibilité de l'enchaînement en (46c) □
- H3. la possibilité ou l'impossibilité des enchaînements par une phrase avec reprise pronominale ou par une phrase qui exprime ou qui implique une phrase existentielle négative est indépendante, au moins partiellement, de la présence d'une présupposition existentielle dans la première phrase.

L'avantage des deux premières hypothèses, c'est qu'il est facile de les vérifier, au moins en ce qui concerne l'existence ou la non-existence de la présupposition existentielle. C'est donc par elles que nous allons commencer.

12. Présupposition existentielle et enchaînement

Pour vérifier si (46a) comporte ou non une présupposition existentielle, le mieux est peut-être de lui appliquer le test traditionnel du passage par une version positive, une version négative et une version interrogative et de voir si (46a), dans ces trois versions, produit une implication commune □

- (47) En ce moment, la police a arrêté un suspect.

- (48) En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect.
 (49) En ce moment, la police a-t-elle arrêté un suspect?
 (50) PP☐ Il y a un suspect.

Ainsi, il semble bien que (46a) véhicule une présupposition existentielle et qu'il s'agisse d'une phrase déclarative. Il faudrait donc, dans cette mesure, abandonner l'hypothèse (i) et, dans l'instant du moins, se pencher sur l'hypothèse (ii), c'est-à-dire expliquer la possibilité, malgré la présupposition existentielle, de l'enchaînement (51c)☐

- (51) a. En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect. b. Ils vivent tous dans la clandestinité. c. C'est que les soupçons ne se dirigent pas encore vers une personne déterminée.

On pourrait, bien évidemment, dire que (51c) n'exprime pas une proposition existentielle négative. Cependant, il ne fait pas de doute que (51c) implique fortement (52)☐

- (52) Il n'y a pas de suspect.

(52) est une proposition existentielle négative, qui contredit directement le présupposé existentiel *Il y a un suspect*, véhiculé par (51a). Cette ligne de défense semble donc bien faible.

On pourrait, enfin, supposer qu'il y a quelque chose de particulier en ce qui concerne le présupposé existentiel, qui le rendrait plus «tolérant» que dans le cas de (53) par exemple☐

- (53) a. La tourmente n'épargne aucun secteur de l'industrie. b. Ils sont tous touchés. c. Il n'y a pas d'industrie dans ce pays.

Cependant, indépendamment de leur proximité syntaxique, il ne semble pas qu'il y ait de raison de faire une différence, quant à la force de la présupposition entre (51) et (53)⁵, et cette voie paraît donc stérile.

Ainsi, on le voit, la thèse présuppositionnelle d'Heldner sur les enchaînements possibles à la suite de phrases avec *aucun* ne suffit pas à résoudre le problème.

13. Présupposition existentielle, enchaînement et référence

Reste donc l'hypothèse (iii), c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle la possibilité ou l'impossibilité des enchaînements par une phrase avec reprise pronominale ou par une phrase qui exprime ou qui implique une phrase existentielle négative est indépendante de la présence d'une présupposition existentielle dans la première phrase. Il faut alors expliquer cette possibilité ou

⁵ On pourrait supposer, par exemple, que la différence dans les temps verbaux pourrait engendrer une différence de "force" des présupposés. Cependant, si l'on met (51a) au même temps que (53a), on voit bien qu'il n'en est rien et que la possibilité des enchaînements (51b) et (51c) n'en sont pas modifiés:

- (51') a. A ce jour, la tourmente n'a épargné aucun secteur de l'industrie.
 b. Ils sont tous touchés.
 c. *Il n'y a pas d'industrie dans ce pays.

cette impossibilité par d'autres moyens que par la simple présence ou absence d'une présupposition existentielle. Que reste-t-il, dans cette optique, de la distinction entre phrase déclarative et phrase existentielle?

D'une part, on remarquera qu'à première vue, si l'on abandonne le lien explicatif entre présupposition existentielle et reprise pronominale, il ne reste plus, *a priori*, de raison de lier la distinction entre phrase déclarative et phrase existentielle de façon univoque aux deux possibilités d'enchaînement □ enchaînement par une phrase avec reprise pronominale ou enchaînement par une phrase qui exprime ou qui implique une proposition existentielle négative. Dans cette optique, il faudrait choisir une hypothèse parmi les deux suivantes □

- H1. en fait et malgré les apparences, les possibilités d'enchaînement se distribuent de façon libre aussi bien sur les phrases déclaratives que sur les phrases existentielles □ il n'y a donc pas à fonder l'explication de la possibilité de tel ou tel enchaînement sur cette distinction □
- H2. les possibilités d'enchaînement sont contraintes, mais la possibilité de tel ou tel enchaînement, loin d'être explicable par le caractère déclaratif ou existentiel de la première phrase, est susceptible d'une analyse qui rende aussi compte de cette distinction.

La première hypothèse est facile à tester et elle l'a d'ailleurs été par les exemples rappelés plus haut □ si la possibilité d'un enchaînement ou de l'autre est en général bien déterminée et se répartit généralement de façon stricte entre phrase déclarative et phrase existentielle, comme le montrent les exemples (44) et (51), l'exemple (53) montre qu'il est possible d'enchaîner sur une phrase déclarative avec une phrase qui exprime ou qui implique une proposition existentielle négative. Qu'en est-il de la possibilité d'enchaîner par une phrase avec reprise pronominale sur une phrase existentielle?

Considérons l'exemple suivant □

- (54) a. Jean n'a trouvé aucune truite chez le poissonnier. b. Il les avait toutes vendues.

Ici, (54a) ne comporte pas de présupposition existentielle⁶ et n'est donc pas une phrase déclarative. Elle admet cependant un enchaînement par une phrase avec reprise pronominale. La première hypothèse a donc fait long feu.

Reste la seconde hypothèse, selon laquelle, loin que la possibilité de tel ou tel enchaînement puisse être expliquée par le caractère déclaratif ou existentiel de la phrase, on peut donner une analyse unique qui porte tout à la fois sur la possibilité de tel ou tel enchaînement et sur le caractère déclaratif ou existentiel de la première phrase. Il faut, dans cette optique, expliquer la

⁶ On peut le montrer par la méthode habituelle:

- (54) a'. Jean a trouvé des truites chez le poissonnier.
a. Jean n'a trouvé aucune truite chez le poissonnier
a". Jean a-t-il trouvé des truites chez le poissonnier?

Très clairement, ces trois phrases n'impliquent en rien un présupposé existentiel comme PP:

- (PP) Il y a des truites chez le poissonnier.

possibilité de la reprise pronominale, son impossibilité et la possibilité d'une phrase qui exprime ou qui implique une proposition existentielle négative. On remarquera que ce que ces différents phénomènes mettent en jeu, aussi bien que le caractère déclaratif ou existentiel des premières phrases, c'est l'action de faire référence ou de ne pas faire référence. En d'autres termes, le facteur commun, c'est l'usage référentiel ou non référentiel des différentes expressions référentielles que sont les expressions quantifiées et les pronoms. Que peut-on dire de cet usage référentiel ou non référentiel? Comment le décrire? Qu'implique-t-il pour l'analyse des enchaînements et des phrases évoquées plus haut?

14. Evans □ une approche sémantique

L'approche d'Evans est une approche essentiellement sémantique, comme l'indique d'ailleurs son recours à la stratégie frégéenne⁷, ainsi que son insistance sur la proximité formelle entre les différents énoncés dont il traite. Le regroupement qu'il propose, on s'en souviendra est ainsi fondé sur un rapprochement formel entre pronoms de la catégorie (iii) (pronoms-variables liées) et pronoms de la catégorie (ii) (pronoms ayant un antécédent), qui les uns comme les autres entretiennent avec cet antécédent une relation de précédence et de c-commande. Evans reconnaît cependant, mais discrètement et comme s'il s'agissait d'un fait marginal, que certains pronoms de la catégorie (ii) n'ont pas une telle relation complexe de précédence et de c-commande avec leur antécédent. Ce fait est d'une importance capitale pour la théorie d'Evans puisque son rapprochement est fondé sur cette relation. Sa théorie reste dès lors acceptable si elle n'est que marginalement mise en défaut par des exemples de pronoms de catégorie (ii) où la relation complexe ne lie pas le pronom et son antécédent. Si, en revanche, il s'avérait que cette situation où le lien formel est absent est plus répandue que ne veut bien le dire Evans, la situation serait toute différente. Il faudrait à tout le moins et tout état de cause proposer une analyse de ce phénomène et expliquer les rapprochements et les différences entre les énoncés avec précédence et c-commande et les énoncés sans précédence et c-commande.

Or, il semble bien qu'un grand nombre d'exemples de pronoms avec antécédents (pronoms de la catégorie (ii)) ne comportent pas la relation de précédence et de c-commande □

(55) *Fred a bu du Schnaps. Il est saoul.*

(56) *Anne a acheté un chat siamois. Il s'appelle Absalon.*

(57) *Scarlett a rencontré Rhett chez Ashley Wilkes. Elle l'a trouvé odieux.*

La relation de précédence et de c-commande entre pronom et antécédent n'existe dans aucun des exemples (55) à (57) dans lesquels le pronom et son antécédent appartiennent à deux phrases différentes, alors que la relation de précédence et de c-commande ne peut s'exercer qu'à l'intérieur

⁷ Il insiste d'ailleurs lui-même sur ce point: «Le traitement frégéen présuppose qu'il y a une interprétation du pronom (...) selon laquelle sa référence est déterminée par une règle linguistique et non par "des considérations ayant trait à la situation, à l'intention communicative, etc." □ (Evans 85, 237. Je traduis).

d'une phrase, de façon intra-phrastique et non pas de façon inter-phrastique. Or ces exemples n'offrent aucune bizarrerie, et si l'on regarde bien, les exemples où cette double relation existe ne sont probablement pas plus nombreux, ou pas beaucoup plus nombreux que ceux où elle n'existe pas. D'autre part, dans un certain nombre d'exemples, on peut trouver deux versions correspondant à peu près au même contenu, l'une où elle est présente, l'autre où elle est absente☐

(58) C'est parce que Fred a bu du schnaps qu'il est saoul.

(59) Scarlett a rencontré Rhett, qu'elle a trouvé odieux, chez Ashley Wilks.

En d'autres termes, il ne semble pas que la présence ou l'absence de la relation de précédence et de c-commande fasse une grosse différence sémantique en ce qui concerne l'attribution des référents aux pronoms.

Dans une certaine mesure, ceci ne saurait surprendre puisque Evans lui-même accorde un rôle sémantique très restreint à la relation de précédence et de c-commande, comme le montre sa règle de dépendance référentielle☐

Règle de dépendance référentielle

Un terme peut être dépendant référentiellement d'un NP s'il ne précède pas et ne c-commande pas ce NP.

Tout ce que dit cette règle, c'est qu'il peut y avoir dépendance référentielle (ce qui correspond à la relation entre un pronom et son antécédent☐le pronom tire sa dépendance de son antécédent) lorsqu'il y a précédence et c-commande☐ mais la relation de précédence et de c-commande n'impose pas la dépendance référentielle, elle l'autorise. Rien n'interdit, dans cette mesure, que le pronom et un autre terme de la phrase n'entretiennent une relation de précédence et de c-commande sans pour autant que ce terme soit l'antécédent du pronom et que le pronom soit dépendant référentiellement du terme en question. On le voit, le poids sémantique de la relation de précédence et de c-commande est donc bien faible.

D'autre part, et ceci concerne, non plus les pronoms de catégories (ii), mais les pronoms des catégories (iii) et (iv), il semble que le même phénomène de présence ou d'absence de la relation complexe puisse se produire entre un pronom et une expression quantifiée, comme le montrent les exemples suivants☐

(60) Tous les enfants sont entrés dans l'école qu'ils ont contribué à construire par leurs dons.

(61) Aucun enfant n'est entré dans l'école qu'ils avaient pourtant contribué à construire par leurs dons.

(62) Tous les enfants sont entrés dans l'école. Ils avaient contribué à la construire par leurs dons.

(63) Aucun enfant n'est entré dans l'école. Ils avaient pourtant contribué à la construire par leurs dons.

Dans les exemples (60) et (61), il y a relation de précédence et de c-commande, alors que cette relation est absente des versions (62) et (63). Or il semble bien que l'interprétation de ces exemples soit très semblable, au moins en ce qui concerne l'attribution d'un référent au pronom☐en particulier, il n'y a

pas de raison de penser que le référent attribué à *ils* soit différent en (60), (61), (62) et (63)⁸.

On est donc dans une situation où les pronoms qui ont pour antécédent une expression singulière sont rangés dans une même catégorie, la catégorie (ii), qu'ils entretiennent ou non avec cet antécédent la relation de précédence et de c-commande, alors que les pronoms qui ont pour antécédent une expression quantifiée sont rangés dans deux catégories différentes suivant qu'ils entretiennent (catégorie (iii)) ou n'entretiennent pas (catégorie (iv)) de relation de précédence et de c-commande avec leur antécédent. La raison pour laquelle Evans fait une distinction dans le cas des pronoms qui ont pour antécédent une expression quantifiée, alors qu'il ne la fait pas pour les pronoms qui ont pour antécédent une expression singulière reste mystérieuse⁹ tout au plus peut-on supposer qu'il n'a pas mesuré l'ampleur de l'absence de c-commande pour les pronoms de la catégorie (ii).

Reste cependant que la distinction formelle entre pronoms de catégorie (iii) et pronoms de catégorie (iv), ainsi que le rapprochement entre les catégories (ii) et (iii), est affaiblie par l'absence d'une distinction formelle équivalente à l'intérieur de la catégorie (ii) entre les cas où il y a et ceux où il n'y a pas précédence et c-commande. D'autre part, le poids interprétatif de la relation complexe paraît en tout état de cause infiniment faible¹⁰ lorsqu'il y a relation de précédence et c-commande, elle ne suffit pas, selon la règle de dépendance référentielle édictée par Evans, à imposer la coréférence par des moyens purement **linguistiques**¹¹ lorsqu'il n'y a pas précédence et c-commande, Evans ne propose aucun moyen **linguistique** pour imposer la coréférence. Dès lors, l'appel à des moyens purement linguistiques (i.e. qui ne feraient appel ni au contexte, ni aux connaissances encyclopédiques, ni à la saillance, ni aux intentions du locuteur, etc.) se révèle très insuffisant pour autoriser la stratégie frégéenne qu'Evans souhaite imposer aux pronoms de catégorie (iii) et aux pronoms-E non référentiels⁹ et sa distinction entre quatre catégories plutôt que trois aussi bien que le rapprochement qu'il opère paraissent bien fragile.

15. La référence¹² : approche sémantique versus approche pragmatique

L'article d'Evans illustre de façon exemplaire un problème assez général dans les travaux sur la référence¹³ : le fait que le lien indiscutable entre référence et conditions de vérité impliquerait automatiquement un traitement purement sémantique de la référence et disqualifierait *ipso facto* une approche pragmatique. Pendant très longtemps en effet, la division des tâches entre les différents domaines de la linguistique, phonologie, syntaxe, sémantique,

⁸ Rappelons que dans tous les cas, c'est le quantificateur universel, positif ou négatif, qui est employé.

⁹ Comme en (33a), où, selon Evans, le pronom n'est pas référentiel:

- (33) a. Chaque villageois possède quelques ânes et il les nourrit le soir.
b. *Aucun villageois ne possède quelques ânes et il les nourrit le soir.

pragmatique, a eu pour conséquence le renvoi de tout ce qui avait trait aux conditions de vérité dans le territoire de la sémantique, alors que tout ce qui échappait au domaine de la vériconditionnalité, la force illocutoire, les implicatures, etc. se trouvaient relégué du côté de la pragmatique. La théorie de la pertinence (cf. Sperber & Wilson 1986, 1989) est venu bousculer ce bel ordonnancement en montrant avec éclat que certaines spécifications des conditions de vérité de la proposition exprimée par un énoncé relevaient bel et bien de la pragmatique : la résolution des ambiguïtés aussi bien que l'attribution des référents sont du domaine de la pragmatique.

L'argumentation de Sperber et Wilson repose sur la distinction de principe entre la *forme logique* d'un énoncé et sa *forme propositionnelle* : si la forme logique est le produit de l'interprétation linguistique (syntaxique et sémantique) de la phrase (hors emploi), la forme propositionnelle correspond à la forme logique augmentée des spécifications apportées par l'interprétation pragmatique de l'énoncé (en emploi). Dans cette mesure, deux énoncés différents qui sont la réalisation de la même phrase partagent leur forme logique, mais peuvent avoir des formes propositionnelles bien différentes, comme le montrent les exemples (64) et (65) :

(64) Anne Reboul : "Mon chat est sur le paillason".

(65) Jacques Moeschler : "Mon chat est sur le paillason".

(64) et (65) partagent en effet une forme logique du type :

(66) Le chat du locuteur est sur le paillason d'un certain endroit E à un certain temps T.

Ils reçoivent cependant respectivement les formes propositionnelles suivantes :

(67) Absalon est sur le paillason de la Cure à Sainte-Cécile le 14 mars 1994 à 11h 15.

(68) Perceval est sur le paillason de l'appartement du Cinquième étage droite, au 9 rue des Charmilles à Genève, le 3 décembre 1985 à 18 h30.

Ainsi, on le voit, la forme logique d'un énoncé peut être bien différente de sa forme propositionnelle et, dans ce cas très fréquent, on dira que la forme logique de l'énoncé est moins que propositionnelle. Pour que la forme logique de l'énoncé soit pleinement propositionnelle, il faut que l'on puisse lui attribuer une valeur de vérité, ce qui suppose dans certains cas, mais pas dans tous, qu'on ait attribué un référent à chacune de ses expressions référentielles. C'est précisément sur la distinction entre forme logique et forme propositionnelle que je voudrais m'appuyer pour proposer une analyse des possibilités ou impossibilités d'enchaînement. Reste cependant un problème : comment peut-on aborder la référence d'un point de vue pragmatique ? De façon générale, Sperber et Wilson supposent que le passage de la forme logique moins que propositionnelle à une forme pleinement propositionnelle s'appuie sur l'enrichissement de la forme logique, un des aspects de cet enrichissement concernant précisément l'attribution des référents aux expressions référentielles. Je vais, dans la suite de cet article, exposer rapidement la Théorie des Représentations Mentales qui a été conçue comme une extension de la Théorie de la Pertinence pour l'attribution des référents. Mais, avant d'introduire la Théorie des Représentations Mentales, je voudrais brièvement introduire la distinction, proposée par Donnellan (1966) entre usage attributif et

usage référentiel et montrer qu'elle ne s'applique pas uniquement aux descriptions définies, mais qu'elle peut s'étendre à d'autres types de SN, notamment à ceux qui comportent un quantificateur universel, qu'il soit positif ou négatif.

16. Usage attributif/usage référentiel

La distinction entre *forme logique* et *forme propositionnelle* permet en effet d'éclairer d'un jour nouveau la distinction dont Donnellan (1966) s'est fait le champion, entre *usage attributif* et *usage référentiel*. Cette distinction portait, selon Donnellan, sur les descriptions définies et elle se laisse saisir à partir de l'exemple canonique (69) □

(69) L'assassin de Smith est fou.

Selon Donnellan, cet énoncé peut s'interpréter de deux façons différentes suivant les circonstances de sa production. Supposons que le locuteur qui prononce (69) soit dans la salle d'assises où Jones est jugé pour l'assassinat de Smith. La description définie, dans ce cas, devra être interprétée comme désignant, non pas à n'importe quel individu qui se trouverait être l'assassin de Smith, mais comme référant à Jones. C'est l'*usage référentiel*. Si, en revanche, le locuteur de (69) produit cet énoncé alors qu'il est devant le corps sauvagement mutilé de Smith et en l'absence de tout coupable présumé, la description définie s'interprétera comme désignant l'individu, quel qu'il soit, qui a assassiné Smith. C'est l'*usage attributif*.

Exactement de la même façon que la phrase *Mon chat est sur le paillason*, si elle a la même forme logique, a, selon qu'elle correspond à l'énoncé (64) ou à l'énoncé (65), deux formes propositionnelles différentes, la phrase en (69) aura une unique forme logique, mais deux formes propositionnelles différentes, selon que la description définie y est employée de façon attributive ou de façon référentielle □

(70) □x (assassin de Smith(x) & fou(x)).

(71) Fou(Jones)

(70) correspond à l'usage attributif et (71) à l'usage référentiel. On remarquera que (70) correspond aussi à la forme logique de (69), quel que soit l'usage de la description définie. En d'autres termes, lorsqu'une description définie est employée de manière attributive, la forme logique de l'énoncé (en ce qui concerne cette description définie, tout au moins) est pleinement propositionnelle □ lorsque, en revanche, elle est utilisée de manière référentielle, la forme logique de l'énoncé est moins que propositionnelle. L'interprétation purement linguistique suffit donc pour l'usage attributif, mais doit s'adjoindre un enrichissement pragmatique dans le cas de l'usage référentiel. Ainsi, si elle dépend toujours d'un énoncé et ne peut s'établir qu'en emploi, la distinction entre usage attributif et usage référentiel est précisément de cet ordre □ un SN est utilisé de façon attributive si la forme logique de l'énoncé où il apparaît est pleinement propositionnelle sans qu'il soit besoin de lui attribuer un référent déterminé, alors qu'il sera utilisé de façon référentielle si la forme logique de l'énoncé où il apparaît n'est pleinement propositionnelle que lorsqu'il a reçu un référent déterminé. Dans cette optique, la distinction usage attributif/usage référentiel est pragmatique et ne soulève plus les difficultés qu'on a pu lui

opposer lorsqu'elle était perçue comme sémantique. D'autre part, la distinction entre usage attributif et usage référentiel ne se ramène pas à la simple existence ou inexistence d'un référent et l'on comprend mieux dès lors que la présence ou que l'absence d'un présupposé existentiel ne suffise pas complètement à justifier telle ou telle possibilité d'enchaînement.

Pour en revenir à la distinction proposée par Evans entre pronoms-variables liées et pronoms-E, si l'on admettait l'analyse d'Evans, il faudrait dire que les premiers sont employés de façon attributive (ils dépendent pour leur interprétation d'une expression quantifiée attributive), alors que les seconds seraient employés de façon référentielle (ils réfèrent aux individus qui satisfont le prédicat de la première proposition). Par ailleurs, en ce qui concerne la distinction entre phrase déclarative (avec présupposition existentielle) et phrase existentielle pour les expressions quantifiées, si l'on ne peut dire qu'elle se ramène à la distinction entre usage attributif et usage référentiel, elle y semble néanmoins apparentée. Dans un usage attributif, il y a en effet une présupposition d'existence, comme le montrent les variations suivantes sur l'exemple (69) dans son interprétation attributive □

(72) L'assassin de Smith est fou.

(73) L'assassin de Smith n'est pas fou.

(74) L'assassin de Smith est-il fou? □

(75) **PP** □ L'assassin de Smith existe.

Dans son interprétation référentielle, représentée par la substitution à la description définie du nom propre *Jones*, il n'y a pas présupposition existentielle □

(76) Jones est fou.

(77) Jones n'est pas fou.

(78) Jones est-il fou? □

(79) **PP** □ □

17. La notion de domaine de quantification □ vers une unification de la notion de pronom-E

Qu'en est-il cependant des expressions quantifiées? Sont-elles, elles aussi, susceptibles de la distinction entre usage attributif et usage référentiel? Revenons-en aux exemples de Heldner □

(80) a. Cora, enfermée dans sa chambre, ne faisait aucun bruit. b. Il régnait un silence total. c. *Ces bruits/ Ils venaient de la chambre d'à côté.

(81) a. La tourmente n'épargne aucun secteur de l'industrie. b. Ils sont tous touchés. c. *Il n'y a pas d'industrie dans ce pays.

(82) a. En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect. b. Ils vivent tous dans la clandestinité. c. C'est que les soupçons ne se dirigent pas encore vers une personne déterminée (□ il n'y a pas de suspect.

(80a) est une phrase existentielle (négative) sans présupposé, (81a) est une phrase déclarative avec présupposé et (82a) est une phrase ambiguë entre ces deux lectures. Jusqu'à quel point peut-on dire que la classification en termes de phrases déclaratives et existentielles recoupe la classification en usages

attributifs et usages référentiels? Commençons par remarquer que cette dernière distinction, si elle est bien, comme il est proposé plus haut, de nature pragmatique, ne peut s'appliquer, en tout état de cause, qu'à des phrases susceptibles, selon leur emploi, de deux interprétations. Le seul exemple de Heldner à être concerné est donc (82a)¹⁰. Pour que l'analogie avec la distinction usage attributif/usage référentiel fonctionne, il faudrait que l'usage attributif corresponde à la lecture déclarative de (82a), qui permet l'enchaînement (82b) et l'usage référentiel à sa lecture existentielle, qui permet l'enchaînement (82c). Qu'en est-il?

(83) a. En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect. b. Ils vivent tous dans la clandestinité.

(84) a. En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect. c. C'est que les soupçons ne se dirigent pas encore vers une personne déterminée (□ il n'y a pas de suspect).

(83) représente la lecture déclarative de (82) (avec l'enchaînement (82b)) et (84) la lecture existentielle (avec l'enchaînement (82c)). La question est donc □ (83) correspond-t-il à un usage attributif du SN aucun suspect, alors que (84) correspondrait à un usage référentiel de ce même SN?

Commençons par noter que le pronom *ils* en (83b) est un pronom-E, alors qu'il n'y a pas de pronom-E en (84c). Qui plus est, il semble, contrairement à ce à quoi l'on aurait pu s'attendre, que ce pronom répond parfaitement à l'analyse proposée par Evans □ les individus désignés par *ils* sont les suspects qui n'ont pas été arrêtés (i.e. la totalité des suspects dans ce cas particulier). Dans cette mesure, la négation portée par *aucun* est interne □ elle affecte le prédicat *a été arrêté* et non l'existence de témoins. En (84a), en revanche *aucun* correspond à une négation externe □ qui affecte l'existence même de témoins. En d'autres termes, les formes propositionnelles de (83a) et de (84a) seraient respectivement □

(85) □x (suspect(x) & □arrêté(x)).

(86) □□x (suspect(x) & arrêté(x)).

D'autre part, il semble, à première vue, que le problème, ici, ne soit pas un problème de présupposition □ l'existence d'un témoin est assertée par (83a) et niée par (84a), mais ce sur quoi porte la présupposition en (83a), c'est sur l'existence d'un groupe de témoins à l'intérieur duquel on ne trouvera aucun individu arrêté. Par contraste, (84a) n'est porteur d'aucune présupposition.

Qu'en est-il des exemples d'Evans

(87) Peu de députés admirent seulement les gens qu'*ils* connaissent.

(88) Peu de députés admirent Kennedy et *ils* sont jeunes.

L'un et l'autre présupposent l'existence d'un groupe de députés à l'intérieur duquel on pourra aller chercher, respectivement, ceux qui admirent seulement les gens qu'ils connaissent et ceux qui admirent Kennedy. Je suggère d'appeler le groupe à l'intérieur duquel joue la quantification le *domaine de la quantification*.

¹⁰ Ni (80a) ni (81a) ne sont susceptibles de deux interprétations (comme phrase déclarative et comme phrase existentielle).

Ce qui précède suggère une observation générale sur la plupart des énoncés proposés, soit par Evans, soit par Heldner : l'importance de la notion de *domaine de la quantification*. Dans le cas de (80a), le domaine de la quantification est borné dans la dimension spatiale (et causale : les bruits dont il s'agit sont uniquement ceux que produit Cora), dans celui de (81a), il l'est dans la dimension spatiale : les secteurs industriels touchés par la crise sont ceux du pays ou de la région concerné. En d'autres termes, (80a) ne nous dit rien de l'existence ou de l'inexistence de bruits autres que ceux que produit ou ne produit pas Cora. Ces autres bruits sont non pertinents pour l'interprétation de (80a) et n'interviennent pas dans la forme propositionnelle de (80a). En revanche, ils sont pertinents pour l'interprétation de (80c) (avec *Ils*, pas avec *Ces bruits*, bien entendu) et l'établissement de leur référence doit participer de la construction d'une forme pleinement propositionnelle pour (80c). *Mutatis mutandis*, la même analyse s'applique à (82) et on comprend dès lors la possibilité de ces enchaînements inattendus dans l'analyse d'Heldner.

Regardons maintenant des exemples de pronom-E où le quantificateur est universel :

- (89) Tous les enfants sont entrés dans l'école qu'ils ont contribué à construire par leurs dons.
- (90) Aucun enfant n'est entré dans l'école qu'ils avaient pourtant contribué à construire par leurs dons.
- (91) Tous les enfants sont entrés dans l'école. Ils avaient contribué à la construire par leurs dons.
- (92) Aucun enfant n'est entré dans l'école. Ils avaient pourtant contribué à la construire par leurs dons.

Que peut-on en dire relativement à des exemples comme (80) à (82) et (87)-(88) ? D'abord, on pourrait, à première vue, considérer que les exemples (89) à (92) présupposent tous l'existence d'un groupe d'enfants. Mais il y a plus : ces exemples doivent s'interpréter non pas seulement comme présupposant l'existence de n'importe quel groupe d'enfants, mais comme nécessitant l'identification d'un groupe spécifique d'enfants¹¹. C'est ce groupe déterminé d'enfants qui est repris par le pronom *ils*, que ce pronom soit ou ne soit pas lié et c'est lui qui constitue le *domaine de quantification*. Il n'en va pas de même pour les exemples (93) et (94) :

- (93) Peu de députés admirent seulement les gens qu'*ils* connaissent.
- (94) Peu de députés admirent Kennedy et *ils* sont jeunes.

Cette différence s'explique par la nature du quantificateur : dans le cas de (89) à (92), les quantificateurs utilisés sont universels, i.e. le prédicat *avoir contribué...* s'applique à l'ensemble des individus appartenant au domaine de la

¹¹ On notera que c'est bien le groupe qui est spécifique : de ce point de vue, ce groupe doit être constitué d'individus spécifiques. Cependant, ce qui est nécessaire à l'interprétation des exemples, ce n'est pas l'identification des individus spécifiques qui composent le groupe, mais bien celle du groupe lui-même. La même chose vaut pour les exemples (87) et (88) : les députés parmi lesquels on va isoler ceux qui admirent Kennedy (ou qui n'admirent que les gens qu'ils connaissent) sont un groupe déterminé de députés, par exemple les membres du Congrès américain.

quantification. Dans le cas de (93) et (94), en revanche, les prédicats *admirent seulement les gens qu'ils connaissent* et *admirent Kennedy* opèrent une sélection à l'intérieur du domaine de quantification, ne sélectionnant que les individus qui les satisfont. On comprend, dès lors, l'analyse d'Evans¹² dans le cas de (94), le pronom-E *ils* ne reprend que les individus sélectionnés parmi le domaine de quantification par le prédicat.

Qui plus est, on peut, maintenant, réunifier la catégorie du pronom-E, sans, pour autant, y voir une catégorie autonome¹³ pour ce faire, on peut comparer l'exemple (95), où, selon l'analyse proposée plus haut pour (83a) (cf. (85)), *aucun* est analysé comme une négation interne au prédicat, et l'exemple (96), qui est une version négative de (94)¹⁴

(95) Aucun enfant n'est entré dans l'école. Ils avaient pourtant contribué à la construire par leurs dons.

(96) Peu de députés n'admirent pas Kennedy et *ils* sont jeunes.

Dans cette optique, (95) ne nie pas l'existence d'enfants, mais dit que, dans un domaine de quantification qui correspond au groupe d'enfants pertinent, le prédicat *être entré dans l'école* n'est satisfait par aucun individu, où, en d'autres termes, que tous les individus de ce domaine de quantification satisfont le prédicat (négatif) *ne pas être entré dans l'école*. (96) dit que dans le domaine de quantification constitué, par exemple, par les députés du Congrès américain, un nombre restreint d'individus satisfont le prédicat (négatif) *ne pas admirer Kennedy*. Dans un cas comme dans l'autre, l'analyse d'Evans s'applique¹⁵ le pronom-E, en (95), réfère à l'ensemble d'individus qui, dans le domaine de quantification, satisfont le prédicat *ne pas être entré dans l'école*¹⁶ le pronom-E, en (94), réfère à l'ensemble des individus qui, dans le domaine de quantification, satisfont le prédicat *admirer Kennedy*¹⁷ et, enfin, en (96), le pronom-E réfère à l'ensemble d'individus qui, dans le domaine de quantification, satisfont le prédicat *ne pas admirer Kennedy*.

18. Négation interne, négation externe et substituabilité de aucun

Revenons-en maintenant aux exemples où il n'y a pas de pronom-E (i.e. où le pronom est une variable liée)¹⁸

(97) Peu de députés admirent seulement les gens qu'ils connaissent.

(98) Tous les enfants sont entrés dans l'école qu'ils ont contribué à construire par leurs dons.

(99) Aucun enfant n'est entré dans l'école qu'ils avaient pourtant contribué à construire par leurs dons.

Dans le cas de (97), le prédicat *admirent seulement les gens qu'ils connaissent* permet d'opérer une partition¹² sur le domaine de quantification entre les individus qui n'admirent que les gens qu'ils connaissent et ceux qui admirent aussi des gens qu'ils ne connaissent pas. Qui plus est, la proposition exprimée par (97) sera vraie ssi le premier groupe est inférieur en nombre, dans une proportion quelconque, à la moitié de la totalité des individus du domaine de

¹² Opération ensembliste au terme de laquelle, à partir d'un ensemble donné, on obtient n sous-ensembles qui ont la caractéristique de n'avoir aucune intersection non-vide.

quantification. Dans le cas de (98) et de (99), le prédicat (*ne*) sont (*pas*) entrés dans l'école qu'ils avaient (pourtant) contribués à construire ne joue aucun rôle de sélection puisque tous les membres du domaine de quantification le satisfont. Venons-en maintenant à l'exemple (100) dont Evans prend argument pour faire de la substituabilité de *aucun* le test de la présence d'un pronom-E

(100) *Aucun député n'admire Kennedy et ils sont jeunes.

La question que soulève cet exemple est celle de son agrammaticalité pourquoi (100) est-il inacceptable, alors que (95) ne l'est pas? Et, plus généralement, qu'est-ce qui rend impossible la reprise par un pronom-E?

La réponse passe, à mon avis, par la distinction entre négation interne et négation externe. Si *Aucun député n'admire Kennedy* ne permet pas la reprise par un pronom-E, c'est que la négation y est externe et que la phrase doit s'analyser comme

(101) $\exists x$ (député(x) & admire Kennedy(x))

et non comme

(102) $\forall x$ (député(x) & \exists admire Kennedy(x))

On peut alors se demander pourquoi dans le cas de (100) l'interprétation en termes de négation interne est impossible. De ce point de vue, il est intéressant de comparer (100) et (103)

(103) Aucun député républicain n'admire Kennedy et pourtant ils sont jeunes.

Ici, il y a clairement un domaine de quantification (les députés républicains) et *aucun* s'interprète volontiers en termes de négation interne (on retrouve l'analyse du pronom-E défendue ci-dessus à la suite d'Evans). On remarquera d'ailleurs que la version suivante de (100) avec ajout de *pourtant* devient beaucoup plus acceptable

(104) Aucun député n'admire Kennedy et pourtant ils sont jeunes.

En d'autres termes, Evans a raison pour une partie des substitutions avec *aucun* celles où la négation est externe. Il a tort et la substitution avec *aucun* n'est plus un test lorsque *aucun* correspond à une négation interne. Dans tous les cas de figure, puisque les exemples grammaticaux avec *aucun* ne mettent en jeu que la négation interne, son analyse du caractère référentiel des pronoms-E s'applique.

19. Type de négations et type de domaine de quantification

Venons-en maintenant au lien éventuel entre type de négation (interne ou externe) et domaine de quantification. Quand la négation est externe, comme en (100), le domaine de quantification est l'ensemble des individus du monde. Quand la négation est interne, le domaine de quantification est circonscrit à un groupe (identifiable) d'individus. Le problème est, dès lors, de savoir si la coïncidence des interprétations dépasse la simple régularité, si, donc, elle correspond à une dépendance sémantique ou pragmatique et, si dépendance il y a, dans quel sens elle fonctionne (du type de domaine de quantification vers le type de négation ou du type de négation vers le type de domaine de quantification).

Si, comme il semble, la coïncidence entre négation externe et domaine de quantification universel, d'une part, et négation interne et domaine de quantification non-universel, de l'autre, est totale, les arguments ne sauraient être de nature empirique, mais devront être de nature théorique. Y a-t-il donc des arguments en faveur d'un tel lien et en faveur, pour ce lien, d'une direction quelconque? Le premier argument est celui de la coïncidence: si, effectivement, l'interprétation de aucun en termes de négation externe s'accompagne toujours d'un domaine de quantification universel, les chances d'une dépendance sémantique ou pragmatique entre ces deux éléments sont grandes. Nous partons donc de l'hypothèse selon laquelle une telle dépendance existe. Reste donc, dans cette hypothèse, à déterminer quelle est la nature et la direction de ce lien.

Commençons par les exemples de négation externe et de domaine de quantification universel:

- (105) a. Cora, enfermée dans sa chambre, ne faisait aucun bruit. b. Il régnait un silence total. c. *Ces bruits/ Ils venaient de la chambre d'à côté.
- (106) a. En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect. c. C'est que les soupçons ne se dirigent pas encore vers une personne déterminée (il n'y a pas de suspect).
- (107) Aucun député n'admire Kennedy.

Les formes propositionnelles de ces exemples sont respectivement¹³:

- (108) $\exists x$ (bruit(x) et produit par Cora(x))
- (109) $\exists x$ (suspect(x) & arrêté par la police(x))
- (110) $\exists x$ (député(x) & admire Kennedy(x))

¹³ Je ne donne, pour (105) et (106), que la forme propositionnelle des parties (a).

D'un point de vue pragmatique, la référence est avant tout un acte de langage particulier que l'on peut définir de la façon suivante :

L'acte de référence

Un locuteur effectue un acte de référence s'il utilise une expression référentielle donnée pour désigner un ou plusieurs objets.

La référence est un acte de langage qui, comme tout autre acte de langage, est susceptible, non pas de vérité ou de fausseté, mais de succès ou d'échec et ce sont les conditions du succès ou de l'échec d'un acte de référence qui nous intéresseront ici. Je proposerai la condition de succès suivante à l'acte de référence :

Condition de succès de l'acte de référence

Un acte de référence est couronné de succès si les conditions de vérité de la phrase à laquelle appartient l'expression référentielle utilisée sont identiques, en ce qui concerne l'expression référentielle du moins, pour le locuteur et pour l'interlocuteur.

Enfin, une analyse pragmatique cherchera plutôt à proposer, à partir d'une analyse sémantique unique d'une expression (le pronom *ici*), des explications de modes de fonctionnement différents plutôt qu'à postuler des différences sémantico-linguistiques pour rendre compte de chaque emploi ou type d'emploi possible. Dès lors, on peut aborder le problème des phrases déclaratives ou existentielles et de leurs enchaînements dans un esprit bien différent de celui d'Evans et, peut-être, éviter certains des problèmes que rencontre son analyse et que nous avons examinés plus haut.

16. Une analyse pragmatique du problème des enchaînements

Nous allons donc partir de trois principes généraux :

- P1. les pronoms de troisième personne sont susceptibles d'une analyse sémantique unifiée : leurs différences d'emploi s'expliquent par divers paramètres pragmatiques
- P2. la forme logique d'un énoncé ne se confond pas nécessairement avec sa forme propositionnelle : en particulier, elle peut être moins que pleinement propositionnelle - i.e. n'être pas susceptible en elle-même de recevoir une valeur de vérité - et devoir être complétée par des processus pragmatiques
- P3. le processus de l'attribution des référents est pragmatique : il fonctionne selon les voies générales de la théorie de la pertinence, c'est-à-dire que le référent qui, dans la forme propositionnelle de l'énoncé, est susceptible de contribuer à une interprétation cohérente avec le principe de pertinence est choisi.

Ces trois principes méritent quelques commentaires : d'une part, la forme logique peut ne pas se confondre avec la forme propositionnelle de l'énoncé parce qu'on ne peut lui attribuer de valeur de vérité (c'est le cas le plus fréquent), mais elle peut aussi, dans certains cas particuliers, se confondre avec la forme propositionnelle de l'énoncé (c'est le cas des propositions dites *éternelles* de Quine) ; d'autre part, d'après la définition de l'acte de référence indiquée plus haut, les expressions référentielles ne sont pas toujours

employées de façon référentielle et dans ce cas, il n'y a pas à leur attribuer un référent pour pouvoir déterminer la forme propositionnelle de l'énoncé ─ enfin, lorsqu'une expression référentielle doit recevoir un référent (parce que la forme logique de l'énoncé n'est pas pleinement propositionnelle si ce n'est pas fait), l'attribution de ce référent se fait de manière pragmatique et non sémantique.

Une chose qui reste à faire est d'essayer de délimiter le contenu sémantique du pronom de troisième personne. Comme le dit très justement Evans, il est susceptible de plusieurs emplois, dont certains (les pronoms de la catégorie (i)) ne renvoient pas au cotexte linguistique (i.e. il y a des pronoms sans antécédent, soit qu'on les utilise de façon démonstrative, soit que, pour une raison ou pour une autre, ils n'aient pas d'antécédent explicitement exprimé. Il paraît donc difficile, si l'on veut préserver une analyse sémantique unique pour le pronom de le voir comme un élément de reprise. On remarquera cependant que le contenu sémantique du pronom est très faible ─ tout au plus indique-t-il, dans les langues comme l'anglais où le genre et le nombre sont "rationnels", le statut sexuel ou ontologique de l'objet désigné et, dans les langues comme le français, l'allemand ou l'italien où le genre et le nombre ne sont pas uniformément rationnels, le statut sexuel de l'individu ou le genre et le nombre d'un des noms que peut recevoir l'objet. Dès lors, on peut expliquer la théorie de l'antécédent, si répandue au sujet du pronom de troisième personne ─ la faible saturation sémantique du pronom, le fait qu'il soit à peu près dépourvu de contenu sémantique, incite à le voir comme dépendant soit du cotexte linguistique, soit du contexte de communication, la notion d'antécédent n'étant qu'une tentative pour formaliser cette notion de dépendance (tentative d'ailleurs fort discutable ─ cf. Reboul à paraître). On peut, d'un autre côté, prendre le problème par l'autre bout et proposer l'hypothèse selon laquelle, si le pronom de troisième personne a un contenu sémantique si réduit, c'est parce qu'il n'a pas besoin d'en avoir un plus important et parce que les renseignements sur son référent, lorsqu'il en a un, sont soit déjà connus, soit immédiatement accessibles. Ainsi, plutôt que d'expliquer la faible saturation sémantique du pronom par sa dépendance sémantique et référentielle, on l'expliquera par le caractère non pertinent des informations qu'il aurait pu apporter au regard des informations déjà disponibles. J'argumenterai en faveur de l'idée que c'est ce rapport entre informations déjà disponibles et informations non disponibles, aussi bien que la nature des informations déjà disponibles, qui explique la possibilité ou l'impossibilité de certains enchaînements, aussi bien que le caractère pleinement référentiel ou non pleinement référentiel des pronoms, celui-ci dépendant aussi du fait que la forme propositionnelle de l'énoncé puisse ou ne puisse pas se passer d'une référence pour les pronoms.

Revenons-en aux exemples, en commençant par les exemples de Heldner ─

(111) a. Cora, enfermée dans sa chambre, ne faisait aucun bruit. b. Il régnait un silence total. c. *Ces bruits/ Ils venaient de la chambre d'à côté.

(9a), comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, ne comporte pas de présupposé existentiel sur le bruit que fait Cora ─ en revanche, il pose explicitement que Cora ne fait pas de bruit. Dès lors l'impossibilité de *Ces bruits* en (9c) s'explique par le caractère fortement référentiel (et, en

l'occurrence, co-référentiel) du démonstratif et par l'inexistence proclamée d'un objet auquel l'expression pourrait référer. En revanche, *Ils* en (9c) est possible par un mécanisme très semblable à celui qui s'exerce en (17b)☐

(112) a. Jean n'a trouvé aucune truite chez le poissonnier. b. Il les avait vendues.

Dans un cas comme dans l'autre, une fois, en (9) dans le domaine de l'espace et une fois, en (17), dans celui du temps, les pronoms (*ils* en (9) et *les* en (17)) renvoient à un référent qui est de la même espèce ou du même type que celui auquel renvoie l'expression quantifiée mais qui existe dans un espace ou à un moment différent et qui n'est donc pas touché par le posé d'inexistence.

Prenons maintenant l'exemple (11)☐

(113) a. En ce moment, la police n'a arrêté aucun suspect. b. Ils vivent tous dans la clandestinité. c. C'est que les soupçons ne se dirigent pas encore vers une personne déterminée.

La possibilité de (11c), alors que (11a) comporte un présupposé existentiel devrait selon l'analyse d'Heldner poser un problème☐ dans ce cas, en effet, (11a) est une phrase déclarative, qui devrait permettre la reprise pronominale, comme en (11b), et interdire un enchaînement exprimant ou impliquant une phrase existentielle négative, comme en (11c). Ici, on le voit, la notion de domaine de la quantification ne peut jouer un rôle☐ si (11a) implique un tel domaine (les suspects concernés sont ceux d'une enquête déterminée), ni (11b) ni (11c) ne changent, d'une façon ou d'une autre, le domaine de quantification. Dès lors, comment expliquer la possibilité de (11c)☐

Le terme de *suspect* est susceptible de deux interprétations selon qu'il correspond à un individu particulier que son entourage officiel ou familial soupçonne d'une action déterminée, soit qu'il se ramène peu ou prou à la signification de *coupable*, telle qu'elle apparaît dans des énoncés comme *Le coupable de l'assassinat de Dupont n'a pas encore été identifié*. On remarquera que dans la première interprétation, le terme suspect est utilisé de façon référentielle, alors que dans la seconde, il est utilisé de façon attributive. On aurait donc ici deux interprétations, l'une selon laquelle *suspect* dans *aucun suspect* en (11a) renverrait à une ou plusieurs personnes déterminées, l'autre selon laquelle ce ne serait pas le cas, d'où les deux possibilités d'enchaînements, avec *ils* en (11b) dans un emploi référentiel, et la phrase (11c) qui contredit le présupposé existentiel dans sa version référentielle, mais pas dans sa version attributive.

Reste le dernier exemple de Heldner, l'exemple (10), qui permet un enchaînement avec reprise pronominale, mais interdit un enchaînement avec proposition existentielle négative exprimée ou impliquée☐

(114) a. La tourmente n'épargne aucun secteur de l'industrie. b. Ils sont tous touchés.
c. *Il n'y a pas d'industrie dans ce pays.

Ici, on a à la fois un domaine de quantification restreint (spatialement au moins) et un présupposé existentiel en (10a). De façon peu surprenante dans l'analyse d'Heldner (la présupposition existentielle suffit à expliquer selon elle la possibilité de (10b) et l'impossibilité de (10c)), les possibilités d'enchaînement ne sont pas équivalentes pour (10b) et (10c). On remarquera tout d'abord qu'il n'y a pas, ici non plus, changement de domaine de quantification. Il n'y a cependant pas non plus d'équivoque entre usage référentiel et usage attributif et

l'expression est utilisée de manière clairement référentielle. Les explications que nous avons données plus haut de la possibilité des enchaînements avec proposition existentielle négative exprimée ou impliquée ne valent donc pas et l'impossibilité de (10c) se justifie donc très bien dans notre analyse.

On peut, ceci dit, se demander si ce que nous venons de faire ne revient pas purement et simplement à augmenter l'analyse d'Heldner sur certains points. On pourrait ainsi proposer une version modifiée de cette analyse□

On ne peut pas enchaîner sur une phrase déclarative avec une phrase qui exprime ou qui implique une proposition existentielle négative, sauf si l'expression quantifiée, dans cette phrase déclarative est utilisée de façon attributive ou si l'on change de domaine de quantification.

On ne peut pas enchaîner sur une phrase existentielle avec une phrase comportant une reprise pronominale sauf si l'on change de domaine de quantification.

On remarquera cependant que cette version n'est pas tout à fait équivalente à notre analyse précédente□ en effet, la notion de domaine de quantification, si l'on peut supposer qu'elle joue un rôle crucial dans les phrases déclaratives, joue un rôle qui n'est pas moins essentiel dans les phrases existentielles. Les conditions de vérité de ces phrases, tout comme celles des phrases déclaratives, ne sont en effet pas les mêmes suivant que l'on est dans un domaine de quantification ou dans un autre et le changement de domaine de quantification suffit, dans un cas comme dans l'autre, à rétablir toutes les possibilités d'enchaînement et cela tend à affaiblir la distinction phrase existentielle/phrase déclarative tout au moins dans son rôle par rapport aux possibilités d'enchaînement. Dès lors, on peut se demander si cette analyse est bien nécessaire. L'exemple (10) où il n'y a ni changement de domaine de quantification, ni possibilité d'une interprétation attributive, semble cependant montrer que cette distinction joue un rôle, même restreint.

17. La distinction entre pronoms de catégorie (iii) et pronoms-E est-elle nécessaire dans une optique pragmatique?

Revenons-en maintenant à la distinction d'Evans.

(115) Peu de députés admirent seulement les gens qu'ils connaissent.

(116) Peu de députés admirent Kennedy et ils sont jeunes.

(117) *Aucun député n'admire Kennedy et il est jeune.

(118) Tous les enfants sont entrés dans l'école qu'ils avaient contribués à construire de leurs dons.

(119) Tous les enfants sont entrés dans l'école. Ils avaient contribué à la construire de leurs dons.

(120) Aucun enfant n'est entré dans l'école qu'ils avaient cependant contribué à construire de leurs dons.

(121) Aucun enfant n'est entré dans l'école. Ils avaient cependant contribué à la construire de leurs dons.

Une première chose doit être signalée□ si les exemples (1), (5) et (6) sont des exemples de pronoms (iii), alors que les exemples (2), (5') et (6') sont des

exemples de pronoms-E dans la catégorisation d'Evans, dans la mesure où dans les premiers, une relation de précédence et de c-commande lie les pronoms à leurs antécédents, alors qu'elle est absente dans les seconds, les exemples (1), (5) et (6) ne constituent pourtant pas une catégorie unifiée. Il est en effet tout à fait remarquable que l'on puisse faire des exemples (5) et (6) une paraphrase d'où la relation de précédence et de c-commande a disparu alors que ce n'est pas le cas en (1). On peut expliquer cette impossibilité en (1) par le fait que la subordonnée *y* est restrictive, c'est-à-dire qu'elle fait partie de l'expression référentielle (*les gens qu'ils connaissent*) dont elle contribue à déterminer la référence, alors que ce n'est pas le cas en (5') et en (6'), d'où la possibilité de "détacher" la relative de la principale et d'en faire une phrase indépendante. Dans cette mesure, même si la même relation de précédence et de c-commande s'applique uniformément dans les exemples (1), (5) et (6), les constructions syntaxiques correspondent néanmoins à des interprétations sémantiques bien différentes.

Qu'en est-il maintenant de la possibilité ou de l'impossibilité de la substitution de *aucun* au quantificateur à l'intérieur des expressions quantifiées dans les exemples de pronoms-E ? On peut avoir une certaine tentation à dire que cette substitution n'est possible que si l'expression quantifiée d'origine intervient dans un contexte où le domaine de la quantification est clairement déterminé. Hélas, la vanité de cette hypothèse est évidente, comme le montre l'exemple (2) où la substitution est impossible : ici, le domaine de quantification apparaît déterminé et on peut supposer qu'il s'agit du congrès américain ; or la substitution n'en est pas moins impossible. L'hypothèse d'Evans pourrait donc paraître la bonne, au moins en ce qui concerne les cas où l'expression quantifiée d'origine ne contient pas un quantificateur universel. Cependant (5'), qui est une variation de (5') ou de (6'), montre qu'il n'en est rien :

(122) Peu d'enfants sont entrés dans l'école. Ils avaient cependant contribué à la construire de leurs dons.

Ici, on a une expression quantifiée qui ne contient pas le quantificateur universel et qui admet pourtant parfaitement la variation indiquée en (6'). Cette nouvelle hypothèse ne tient donc pas. D'autre part, et pour en revenir à l'hypothèse précédente, si les exemples (5'), (5') et (6') impliquent fortement l'existence d'un domaine de quantification, celui-ci n'est cependant pas indiqué explicitement dans l'énoncé.

Prenons un autre exemple de pronom-E, emprunté comme (2) à Evans, où la substitution est, de la même façon, impossible :

(123) Chaque villageois possède *quelques ânes* et il *les* nourrit le soir.

(124) *Aucun villageois ne possède *un âne* et il *les* nourrit le soir.

(125) *Chaque villageois ne possède *aucun âne* et il *les* nourrit le soir.

Il faut cependant noter que, dans ce cas, soit, comme en (15b), le pronom *les* n'est pas grammatical dans l'interprétation coréférentielle avec *un âne*, mais que la question de sa coréférence avec l'expression quantifiée n'est pas de mise, soit, comme en (15c), le pronom est bien coréférentiel avec une expression quantifiée comportant *aucun* (d'où l'agrammaticalité), mais que cette expression quantifiée avec *aucun* ne se substitue pas à l'expression quantifiée d'origine. Cet exemple ne paraît donc pas très intéressant par rapport à la

question qui nous occupe, dans la mesure où il paraît possible de substituer *aucun* et de reprendre cette expression quantifiée par un pronom, comme le montre (15d)☐

(126) Aucun villageois ne possède un âne, et ils le regrettent bien.

De même, on peut avoir une version de (2) où la substitution est possible☐

(127) Aucun député n'admire Kennedy et ils sont trop jeunes pour apprécier Lyndon Johnson.

Il apparaît donc que la possibilité ou l'impossibilité de la substitution ne tient pas à la construction même de la phrase ou au fait que le pronom soit ou ne soit pas un pronom-E, mais bel et bien au contenu de la seconde phrase. Dès lors, l'explication change de nature☐il ne s'agit plus d'expliquer la possibilité ou l'impossibilité de la substitution de *aucun* dans telle ou telle phrase, mais plutôt la possibilité ou l'impossibilité de certains enchaînements et on se retrouve face au problème traité précédemment. Il faut probablement y ajouter le fait que c'est dans les cas où l'hypothèse d'Evans, selon laquelle le pronom-E reprend les objets qui satisfont le prédicat de la première phrase se révèle inapplicable que la substitution est possible. Nous n'y reviendrons pas.

La distinction entre pronoms-E et pronoms de catégorie (iii) ne s'impose donc pas d'un point de vue pragmatique. En revanche, on retiendra, dans l'optique pragmatique, l'importance de la distinction entre usage attributif et usage référentiel telle qu'elle a été reformulée plus haut et dont il faut noter qu'elle s'applique aux pronoms dans les exemples où il y a précedence et c-commande aussi bien que dans ceux où cette relation complexe n'existe pas.

18. Conclusion

Faut-il en arriver à admettre que les expressions quantifiées peuvent référer dans le même sens où l'on dit des expressions singulières qu'elles réfèrent? Il n'est pas question de trancher ici une question aussi importante et dont Evans rappelle fort justement qu'elle soulève de gros problèmes, longuement détaillés dans Geach (1980). On remarquera d'ailleurs, qu'en tout état de cause, cette hypothèse n'est pas indispensable dans l'analyse pragmatique défendue plus haut. En revanche, la distinction usage attributif/usage référentiel, telle qu'elle a été redéfinie plus haut, s'applique.

Enfin, les difficultés rencontrées par l'analyse d'Evans illustrent bien les difficultés d'une approche purement linguistique, syntaxique et sémantique, de la référence.

ATTENTION, ATTENTION:

CF. RECANATI p 248-249

Bibliographie

- Donnellan, K. (1966): "Reference and definite descriptions", *The philosophical review* 75, 281-304.
- Evans, G. (1985a) : "Pronouns, quantifiers and relative clauses (I)", in Evans, G. *Collected papers*, Oxford, Clarendon, 76-152.
- Evans, G. (1985b) "Pronouns, quantifiers and relative clauses (II)", in Evans, G. *Collected papers*, Oxford, Clarendon, 153-175.
- Evans, G. (1985c) "Pronouns", in Evans, G. *Collected papers*, Oxford, Clarendon, 214-248.
- Geach, P. (1980) *Reference and generality* an examination of some medieval and modern theories, Ithaca/Londres, Cornell University Press.
- Heldner, C. (1992) "Sur la quantification négative", *Langue française* 94, 80-92.
- Heldner, C. (à paraître) "Le rôle de la sémantique dans l'interprétation de *aucun*".
- Lasnik, H. (1976) "Remarks on coreference", in *Linguistic analysis* 2/1, 1-22.
- Reboul, A. (1999) "L'analyse pronominale le problème de l'attribution des référents", in Moeschler, J., Reboul, A., Luscher, J-M. & Jayez, J. *Langage et pertinence* référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Reinhart, T. (1983) *Anaphora and semantic interpretation*, Chicago, The Univ. of Chicago Press.